



Service de déclaration d'impôt

Permanence à Sierre

Pro Senectute Valais-Wallis vous propose un accompagnement discret, fiable et personnalisé, assuré par des bénévoles compétents.

Cette aide s'adresse aux retraités et pré-retraités disposant de revenus modestes et ne possédant pas de biens immobiliers, hormis leur résidence principale.

Où ? Au Phare Ouest (*Impasse des Tours 8 - 3960 Sierre*)

Quand ? Du 9 février au 31 mars 2026
(*Lundi après-midi, mardi et mercredi matin, vendredi après-midi*)

Tarifs et informations Entre Fr. 55.- et Fr. 185.-, selon la fortune
Liste des documents nécessaires et détails du service sur [vs.prosenectute.ch/impot](https://www.prosenectute.ch/impot)

Pour les déclarations complexes, nous vous recommandons de faire appel à un fiduciaire.

Pauline Albasini (*lundi et mardi*)
027 327 73 20
pauline.albasini@vs.prosenectute.ch

Valais-Wallis

www.vs.prosenectute.ch